

MEMENTO DU TRI

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES - collecte en bac

2017
.....



JOURS DE COLLECTE

Lundi matin

Volgelsheim, Wolfgantzen

Mardi matin

Dessenheim, Logelheim et Munchhouse

Mardi après-midi

Biesheim

Mercredi matin

Baltzenheim, Durrenentzen et Urschenheim

Mercredi après-midi

Kunheim

Jeudi matin

Balgau, Blodelsheim, Heiteren, Hirtzfelden, Nambshheim, Neuf-Brisach, Roggenhouse, Rumersheim-Le-Haut et Weckolsheim

Jeudi après-midi

Artzenheim et Widensolen

Vendredi matin

Fessenheim, Geiswasser, Obersaasheim, Rustenhart et Vogelgrun

Vendredi après-midi

Algolsheim, Appenwihr et Hettenschlag

JOURS FÉRIÉS ET COLLECTES DÉCALÉES

Les jours de collecte sont maintenus, exceptés pour les dates et communes ci-dessous :

Lundi 1^{er} mai 2017 :

- Volgelsheim et Wolfgantzen : collecte décalée au 02/05/2017
- Biesheim, Dessenheim et Logelheim : collecte décalée au 03/05/2017
- Baltzenheim, Durrenentzen, Kunheim et Urschenheim : collecte décalée au 04/05/2017
- Artzenheim, Balgau, Heiteren, Nambshheim, Neuf-Brisach, Weckolsheim et Widensolen : collecte décalée au 05/05/2017
- Algolsheim, Appenwihr, Geiswasser, Hettenschlag, Obersaasheim et Vogelgrun : collecte décalée au 06/05/2017

Jeudi 25 mai 2017 :

- Blodelsheim, Hirtzfelden, Roggenhouse et Rumersheim-Le-Haut : collecte décalée au 27/05/2017

Vendredi 14 juillet 2017 :

- Fessenheim et Rustenhart : collecte décalée au 15/07/2017

Mardi 15 août 2017 :

- Munchhouse : collecte anticipée au 12/08/2017

Lundi 25 et mardi 26 décembre 2017 :

- Munchhouse : collecte anticipée au 23/12/2016
- Volgelsheim et Wolfgantzen : collecte décalée au 26/12/2017
- Biesheim, Dessenheim et Logelheim : collecte décalée au 27/12/2017
- Baltzenheim, Durrenentzen, Kunheim et Urschenheim : collecte décalée au 28/12/2017
- Artzenheim, Balgau, Heiteren, Nambshheim, Neuf-Brisach, Weckolsheim et Widensolen : collecte décalée au 29/12/2017
- Algolsheim, Appenwihr, Geiswasser, Hettenschlag, Obersaasheim et Vogelgrun : collecte décalée au 30/12/2017



PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DÉCHÈTERIES

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Consultez le guide du tri pour connaître le fonctionnement des déchèteries. Disponible sur www.paysrhinbrisach.fr

Hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver)

Été (à partir du passage à l'heure d'été)

Biesheim rue de l'écluse (accessible aux professionnels et aux particuliers)	Mardi de 9h à 13h (particuliers et professionnels) Mercredi de 9h à 16h (particuliers et professionnels) Jeudi de 14h à 15h45 (particuliers et professionnels) Jeudi de 16h à 18h (réservé aux professionnels) Samedi de 9h à 16h (réservé aux particuliers)	Mardi de 9h à 13h (particuliers et professionnels) Mercredi de 9h à 18h (particuliers et professionnels) Jeudi de 14h à 15h45 (particuliers et professionnels) Jeudi de 16h à 18h (réservé aux professionnels) Samedi de 9h à 18h (réservé aux particuliers)
Blodelsheim rue des métiers (accessible aux professionnels et aux particuliers)	Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h45 Mardi de 14h à 16h45 Mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h45 Vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h45 Samedi de 9h à 16h45	Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Mardi de 14h à 17h45 Mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Samedi de 9h à 17h45
Dessenheim rue de Rustenhart (uniquement accessible aux particuliers)	Lundi de 9h à 13h Mercredi de 14h à 16h Samedi de 9h à 13h	Lundi de 9h à 13h Mercredi de 14h à 18h Samedi de 9h à 13h
Heiteren rue du Nord (uniquement accessible aux particuliers)	Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 13h Samedi de 14h à 17h	Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 13h Samedi de 14h à 18h



ZOOM SUR ...

TEXTILE, LINGE ET CHAUSSURES (TLC)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les TLC, **quel que soit leur état**, (même usés ou déchirés) peuvent avoir une 2^{ème} vie.

Pourquoi donner ?

Troués, déchirés, plus à votre taille ou à votre goût ? Offrez une seconde vie à vos vêtements, chaussures, accessoires et linge de maison en les apportant dans un point de collecte proche de chez vous. Ils seront réutilisés, revendus ou recyclés en chiffons ou isolants. Vous participez ainsi à la réduction des déchets.

Où déposer ses dons ?

Vous pouvez donner vos TLC à une association, les déposer dans des conteneurs prévus à cet effet dans les communes ou en déchèterie. Pour connaître les points de collecte les plus proches de chez vous, RDV sur : www.lafibredutri.fr ou sur www.paysrhinbrisach.fr.

Quelques consignes de tri :

- Placer vos TLC dans des sacs fermés (sac poubelle par exemple) ;
- Attacher les chaussures par paires ;
- Donner des vêtements propres et secs ;
- Ne pas donner de vêtements souillés (peinture, solvant, graisse, etc.) ;
- Ne rien laisser sur la voie publique.

Quel avenir pour vos dons ?

- Vos dons peuvent :
- approvisionner une association ;
- être exportés pour de la revente en friperie ;
- être recyclés ou transformés pour créer de nouveaux produits comme par exemple servir d'isolants pour les maisons.



HUISSERIES A BLODELSHEIM

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette filière participe à réduire les quantités de déchets enfouis et améliore la qualité de la filière bois.

Les huisseries correspondent aux encadrements de portes ou de fenêtres en bois, en aluminium ou en PVC.

Quelques consignes de tri :


Apportez vos huisseries directement à la déchèterie à Blodelsheim :


- les portes en bois, PVC, aluminium ;
- les fenêtres en bois, PVC, aluminium ;
- les encadrements de fenêtres en bois, PVC, aluminium, bois recouvert de PVC ;
- les volets en bois, PVC et aluminium.

Des racks sont mis à disposition pour le dépôt.

Grâce au développement de cette filière, les éléments des portes et fenêtres sont démantelés afin de valoriser les différents matériaux (métaux, bois, PVC, verre).



 L'accès aux déchèteries se fait grâce à une carte magnétique personnelle pour Biesheim, Dessenheim et Heiteren et grâce à un badge personnel pour Blodelsheim.

 Nouveaux arrivants : faites votre demande de carte ou de badge d'accès aux déchèteries en ligne sur notre site internet : <http://www.paysrhinbrisach.fr/vie-quotidienne/dechets-urbains/formulaire-en-ligne-de-demande-ou-de-renouvellement-de-carte-decheterie/>

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



LE TRI AU QUOTIDIEN

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

www.paysrhinbrisach.fr ► Vie quotidienne ► Déchets urbains

Plastique, Papier, Emballage métallique

Conteneur d'apport volontaire

Papier, bouteille et flacon
plastique, canette, brique
alimentaire, boîte de
conserves propre



Les pots et barquettes en plastique
(pots de yaourts, blister, etc.) ne sont
pas acceptés dans le conteneur. Ils
sont à jeter à la poubelle.

Verre

Conteneur d'apport volontaire

Bouteille, bocal
et pot vides
sans bouchon
ni couvercle



RIEN QUE DU VERRE !

Biodéchets

Tube

Restes de repas crus ou
cuits, épluchures de fruits et
légumes, papiers souillés

Uniquement dans les communes de
Blodelsheim, Fessenheim, Hirtzfelden,
Munchouse, Roggenhouse,
Rumersheim-Le-Haut et Rustenhart



Collecte et valorisation des déchets

16, rue de Neuf-Brisach - 68600 Volgelsheim
03 89 72 56 49 • dechets@paysrhinbrisach.fr
www.paysrhinbrisach.fr

